

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

 E C R E T

ANNEE 1967 - N° 421 /PR-MJL

SOMMAIRE :

Nomination de M.
CODJIA Maurille au Poste
de Vice-Président du Tri-
bunal de 1ère Instance de
Cotonou.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966 déterminant les
services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n°147/PR du 16 Mai 1967, portant forma-
tion du Gouvernement ;

VU la Loi n°65-5 du 20 Avril 1965, portant Statut
de la Magistrature, modifiée par ordonnances n°s 6 et 39/
PR-MJL des 25 Janvier et 31 Août 1966 ;

VU la Loi N°65-3 du 20 Avril 1965, fixant la compo-
sition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil
Supérieur de la Magistrature ;

VU la Loi N°59-21 du 31 Août 1959, portant Statut
Général de la Fonction Publique et les textes subséquents ;

VU le Décret N°64/PR-MJL du 17 Septembre 1965 por-
tant intégration de M. CODJIA Maurille dans le Corps de
la Magistrature Dahoméenne et sa nomination en qualité de
Président p.i. du Tribunal de 1ère Instance de Parakou ;

SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation ;

Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature
en sa séance du 7 Décembre 1967 ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

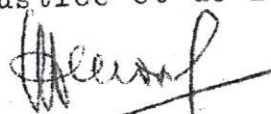
ARTICLE 1er..- Monsieur CODJIA Maurille, Magistrat, précédem-
ment Président par intérim du Tribunal de 1ère Instance de Pa-
rakou, est nommé Vice-Président par intérim du Tribunal de
1ère Instance de Cotonou en remplacement de M. PARAISSO Alexan-
dre appelé à d'autres fonctions.

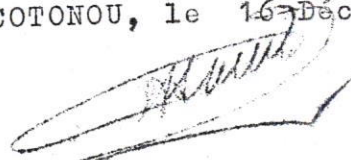
ARTICLE 2..- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de
la Législation et le Ministre des Finances, des Affaires Eco-
nomiques et du Plan sont chargés, chacun en ce qui le concer-
ne, de l'exécution du présent décret qui sera
publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par le Président de la République

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,

Fait à COTONOU, le 16 Décembre 1967


G. GBENOU.-


Général Christophe SOGLO -

VU :

Le Ministre des Finances,